

Les subsides

de l'escroquerie vis-à-vis de la population. Maintenant que les conservateurs sont au pouvoir et que Petro-Canada pratique les mêmes prix que ses concurrents, le député dit qu'elle exploite les consommateurs. Le député ne saurait soutenir à la fois le pour et le contre. Quant à moi, je ne pense pas que les Canadiens soient si stupides.

M. Mazankowski: Il est d'accord avec cela.

M. McDermid: Bien sûr; il hoche la tête en souriant.

M. MacLellan: Je ne suis pas d'accord avec cela.

M. McDermid: Les Canadiens ne se laisseront pas convaincre. Ils se rendent compte que Petro-Canada a toujours été et demeure et restera une société pétrolière comme les autres. Le gouvernement libéral était branché sur le secteur pétrolier. Il savait ce qui se passait. Il a taxé ce secteur. Il connaissait ses rouages, ses procédés et tout le reste. Quand à moi, je ne comprends pas pourquoi, de toute façon, il s'est porté acquéreur de Petro-Canada en 1972-1974. Je ne pense pas que cela ait servi à grand chose. Les Canadiens, je pense, commencent à s'en rendre compte.

● (1750)

Je suis tout à fait en faveur de la canadienisation. Je suis tout à fait en faveur de la participation canadienne et des entreprises canadiennes, mais j'aime bien que ce soit les Canadiens, le secteur privé qui les possède, et non le gouvernement. J'ai beaucoup voyagé depuis un an dans des pays où le gouvernement possède tout. C'est un désastre. A mon avis, le gouvernement ne devrait pas avoir de stations-service pour vendre l'essence à tous les coins de rue.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Comme il ne reste que neuf minutes, monsieur le Président, je serai bref. Je dirai à mon collègue à qui j'avais promis de réserver quelques instants, que je ne lui laisserai vraiment que quelques instants, car je ne m'étais pas rendu compte à ce moment-là que je ne disposerais que de 9 minutes. Quoi qu'il en soit, je vais être aussi bref que possible.

Depuis des années, j'ai l'étrange impression qu'il n'y a guère de concurrence entre les détaillants du secteur pétrolier. Non seulement j'ai déjà signalé la chose à la Chambre des communes, mais je me souviens d'avoir réclamé une enquête à ce sujet alors que je siégeais à l'Assemblée législative ontarienne il y a quelques années. De toute évidence, ce ne pouvait être seulement l'effet du hasard si toutes les stations-service d'une région vendaient tous leurs produits exactement le même prix.

De toute évidence, si concurrence il y avait, c'était par suite du plus ou moins d'empressement que les préposés mettaient à servir la clientèle et non pas du prix qu'ils demandaient pour leurs produits.

Depuis 25 ans environ, j'ai toujours pensé qu'il fallait prendre des mesures pour accroître la compétitivité dans le secteur pétrolier, au niveau de la vente au détail.

Je me souviens qu'en présentant l'Accord de l'Ouest, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M^{lle} Carney) a déclaré ceci:

Depuis l'instauration de la politique énergétique nationale... les Canadiens ont dû faire face à un véritable cauchemar bureaucratique, qui a fait peur aux investisseurs étrangers, fait grimper les prix de détail et dissuadé ceux qui voulaient chercher de nouvelles sources de pétrole et de gaz. Cette époque est révolue... Nous allons créer un climat propice pour que les forces du marché puissent s'exercer librement entre acheteurs et vendeurs. Si les prix baissent, le prix des produits pétroliers devrait également baisser.

Telle était la ligne de pensée de la ministre, le 28 mars 1985, lorsqu'elle a présenté à la Chambre des communes, à grand renfort de publicité, cet Accord de l'Ouest qu'elle avait réussi à conclure.

Quiconque aura observé les événements qui se sont déroulés dans le secteur pétrolier au cours de ces derniers mois pourra conclure que, quelles que soient les intentions de la ministre, et je ne doute pas un instant qu'elle était sérieuse et sincère, les résultats n'ont pas été ceux qu'elle escomptait.

La baisse considérable du prix mondial du pétrole ne s'est pas traduite par une réduction aussi importante du prix de détail. En fait, les grandes sociétés pétrolières ont continué à imposer leurs prix. Nous les avons vues chercher constamment à étrangler tout indépendant qui osait s'écarter du droit chemin. Nous avons vu des gens et des familles de détaillants qui voulaient vendre leur produit sur un marché concurrentiel, à un prix légèrement inférieur à celui des grands distributeurs et à qui les grossistes ont refusé de livrer la marchandise ou qui se sont directement fait dire que leur contrat ne les autorisait, en aucun cas, à fixer un prix constituant une concurrence déloyale pour les grands distributeurs situés dans leur voisinage immédiat ou dans le même quartier qu'eux.

La ministre de l'énergie étant absente, je tiens à lui dire, par le truchement de son secrétaire parlementaire, que même si elle a les meilleures intentions du monde, le réseau de distribution des produits pétroliers est géré de façon telle que la concurrence dont la ministre et ses collègues parlent si volontiers peut difficilement s'y exercer et qu'elle est même pratiquement impossible. C'est à ce problème qu'il faut s'attaquer.

Le 12 mars, le ministre a annoncé fièrement qu'Imperial Oil et Petro-Canada allaient diminuer de 2 cents le litre d'essence. Le problème, c'est que toute personne sensée devra admettre qu'une diminution de 2 cents le litre est minime étant donné la baisse spectaculaire du prix du pétrole. Il est passé de près de \$30 à \$12 le baril, ce qui devrait nécessairement se traduire pour le consommateur par une baisse bien supérieure à 2 cents le litre.

Non seulement cette baisse n'est pas suffisante, monsieur le Président, mais dans certaines régions du pays, les consommateurs n'ont même pas profité de la réduction de 2 cents.

M. McDermid: Où?

M. Deans: A Toronto. En effet, il y a eu des guerres des prix fictives, des baisses de prix qui découlent de l'accumulation de pétrole dans le réseau et de la nécessité de le distribuer plus rapidement.